

Le 26 mai 2015

**Objet : Demande d'accès du 12 mai 2015**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 12 mai dernier par laquelle vous désirez obtenir les documents suivants en lien avec le contrat de gré à gré accordé à « André Filion et Ass. Inc. » pour « Gestion de conflits » :

- Tout document permettant de connaître la date de ce contrat, sa durée, le mandat exact confié à André Filion et Ass. Inc., ainsi que le nombre d'interventions effectuées;
- Tout document ou rapport, anonymisé, produit dans le cadre de ce mandat.

Comme suite à celle-ci, voici les informations visées qui sont accessibles en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre a-2.1), ci-après appelée « la loi » :

|  |   |
|--|---|
| Date du contrat :                              | 14 octobre 2014   |
| Durée du contrat et nombre d'intervention :    | 22 heures pour un total de 6 050,00\$   |
| Mandat confié à André Filion & Associés inc. : | Offre de services relative à une intervention de gestion de conflit à l'interne |

Par ailleurs, veuillez noter qu'il n'existe aucun document ou rapport produit dans le cadre de ce mandat.

Comme le prévoit la loi, vous pouvez, si vous le désirez, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser notre décision. Votre demande doit être faite dans les trente jours qui suivent, selon le cas, la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la loi au responsable pour répondre à une demande. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

GUYLAINE COUTURE, avocate  
Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès

GC/gh

p. j.